DAC - AIN APPUI

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Auvergne-Rhône-Alpes
Téléphone : 04 74 22 04 31
Courriel : dac@ain-appui.fr
Site internet : https://www.ain-appui.fr/le-dac/

Fonctionnement

Type d'établissement	(DAC) Dispositif d'appui à la coordination
Intitulé de l'agrément	DAC AIN APPUI
Zone géographique concernée	Auvergne Rhône-Alpes, Ain - 01

Accueil et procédure d'admission

Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Non
Modalité d'admission	Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sont gratuits, financés par les Agences Régionales de Santé (ARS). Ils vous aident vous, vos proches ou vos aidants, mais aussi les professionnels de santé dans la gestion des parcours de santé dit complexes.

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées	Le Dispositif d'Appui à la Coordination Le DAC vient en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés. Il permet d'apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. Le DAC peut répondre aux demandes des personnes et de leurs proches

pour faciliter leur parcours en apportant une réponse coordonnée à l’ensemble de leurs besoins.

Information(s) complémentaire(s)

Antenne OUEST
244 A rue du Point du jour
01000 ST DENIS-LES-BOURG

Antenne EST
10 rue de l'Orme
01100 OYONNAX